

## Commune de QUINTIGNY



153, Rue Charles Nodier  
39570 QUINTIGNY  
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : [mairie.quintigny@orange.fr](mailto:mairie.quintigny@orange.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA Séance du 06 octobre 2023



Commune de QUINTIGNY  
Préfecture du JURA  
Arrondissement de Lons-le-Saunier  
Canton de Bletterans  
Communauté de communes « Bresse Haute Saïlle »

### CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Civilité» «Prénom» «NOM»

Quintigny, le 29 septembre 2023

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

**Vendredi 6 Octobre 2023 à 20h30**  
à la mairie - salle du conseil

#### ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil en date du 1er septembre 2023 et remarques sur les précédents conseils.
- 2 Certification PEFC
- 3 Adhésion groupement d'achat d'énergie
- 4 Modification règlement cimetière
- 5 Aménagement arrière de la mairie
- 6 Compte rendu de réunions
- Questions diverses

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

Jean-Paul MARTIN

#### Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Cécile DENISET, Lory PRIN  
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Mathieu GELHAYE.

**Absente excusée :** Nathalie FORTIN, pouvoir donné à Cécile DENISET  
Jean-Bertrand BLANCHON, pouvoir donné à Lory PRIN

#### Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

### **1-APPROBATION DU PROCES VERBAL du 1<sup>er</sup> septembre 2023 :**

Pas de remarque.

VOTE : Pour 9 – Contre 0 – Abstention 0

Fabrice HENRY est arrivé à 20h45

### **2 – CERTIFICATION PEFC pour les bois communaux:**

Le certificat PEFC, valable 5 ans doit être renouvelé. Pour nos 96 hectares de bois, l'adhésion est de 90 euros

Une délibération est à prendre pour autoriser le maire à signer les papiers.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

### **3- ADHESION GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE :**

La commune a adhéré au groupement d'achat de l'énergie en 2016. Le SIDEC propose de renouveler l'adhésion au groupement d'achat de l'énergie pour le prochain marché.

Frédéric Lamy fait remarquer que ce groupement d'achat propose des tarifs de l'électricité au prix du marché. Ce prix a explosé ces derniers mois. Etant donné que notre commune souscrit des forfaits à des puissances inférieures à 36 kva et qu'elle a moins de 10 salariés, elle a pu basculer ses abonnements au tarif réglementé de l'électricité depuis le 01/01/2023. Ce tarif est plus avantageux, que le tarif du groupement d'achat. Il semble judicieux d'approfondir la question afin d'essayer d'obtenir les meilleurs prix pour notre commune. Il est proposé d'ajourner ce point et de le reporter pour le prochain conseil.

### **4- MODIFICATION REGLEMENT CIMETIERE :**

L'achat de concessions au cimetière par des particuliers peut parfois poser problème si la destination de cette concession n'est pas suffisamment précisée. Il convient de modifier l'article 2 du règlement en supprimant le terme de « sépulture collective » et inciter les acheteurs de concessions à apporter le plus de précisions possibles.

### **5- AMENAGEMENT ARRIERE MAIRIE :**

Nous avons reçu une réponse négative à la subvention demandée auprès des services de Jeunesse et Sport de la région.

L'entreprise Anthony BAILLY a effectué le décaissement de la butte ainsi que l'aménagement du sentier qui rejoint le parking le long de la propriété de Mr GILET. Il reste à préparer la plateforme destinée à recevoir le city stade et l'aire de jeu des petits. Les devis auprès de SATD pour ces équipements ont été signés, les commandes sont passées.

Une demande d'acompte de subventions va être faite aux 3 entités suivantes : Préfecture Jura, Conseil départemental et Région.

Les dossiers pour les demandes de subvention 2024 sont à déposer avant le 30 novembre 2023. Cela sera fait pour envisager la suite du projet avec la construction du bâtiment.

### **6- COMPTE-RENDUS DE REUNIONS :**

- **AMJ** : Une formation était organisée sur le PLUI. C'est une procédure qui se met en place au sein de l'intercommunalité et qui peut prendre entre 5 à 6 ans avant que ce plan soit opérationnel. A ce jour le prestataire n'est pas encore choisi.
- **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE** : C'est une obligation de rédiger ce plan pour toutes les communes présentant un risque particulier. La commune de Quintigny est en risque sismique 3.

Il s'agit de recenser et de mettre par écrit toutes les ressources dont on dispose et tous les moyens à mettre en œuvre en cas de catastrophes naturelles ou autres.

- **SIDEC DU JURA** : EDF souhaite renforcer et enfouir son réseau sur une partie de la Rue du Champ au Loup (depuis le carrefour de la Rue de la Souleine jusqu'à la propriété de Yves Clavier). Le SIDEC doit nous envoyer une estimation des coûts si la commune souhaite profiter de ces travaux pour enfouir ses réseaux secs (éclairage public et téléphone).

- **BATIMENTS DE FRANCE** : M. Bouteiller, instructeur aux Bâtiments de France, est passé en mairie pour diverses explications au sujet de certains travaux qui ne sont pas conformes.

**Il nous semble important de rappeler que toutes modifications de l'aspect extérieur des maisons d'habitation doivent passer par une demande préalable à déposer en Mairie.**

L'Architecte des Bâtiments de France propose par ailleurs de faire évoluer le périmètre de protection en passant d'une zone formant un cercle de 500 m à une zone délimitée aux extrémités en fonction des parcelles.

- **REUNION COMMUNAUTE DE COMMUNES**

#### **Commission développement sportif et vie associative**

Deux dates à retenir pour des animations sportives sur le territoire en 2024 : le 14 avril pour un village départ du Tour du Jura cycliste, et le 13 juin pour l'organisation d'une journée régionale du sport adapté.

Il a été voté de payer une étude de faisabilité d'un terrain synthétique sur la commune de Bletterans qui annoncera le coût réel du projet et les subventions possibles.

La Commission regrette fortement de devoir subir les dégradations récurrentes causées par les Gens du Voyage sur les équipements sportifs.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- ✓ Salle de convivialité : 10 tables ont été rachetées ainsi qu'un congélateur.
- ✓ Les électrodes du défibrillateur vont être à changer.
- ✓ L'association « La Grappe d'Or » va offrir à la commune la copie du drapeau de la Révolution confectionné par des habitantes, lors de son assemblée générale. En remerciement, la Commune participera avec quelques bouteilles de crémant à l'apéritif de la soirée.
- ✓ Le repas des anciens et du conseil aura lieu le samedi 2 décembre 2023.
- ✓ La cérémonie principale du 11 novembre 2023 sera celle de Quintigny.
- ✓ Il est relevé un problème de réglage pour l'extinction des lumières le soir qu'il va falloir régler.
- ✓ Une corvée sera organisée le samedi 28 octobre matin pour installer des barrières de protection sur la plateforme derrière la salle, pour enlever les fleurs et appliquer un produit anti-mousse sur la clôture.
- ✓ Un courrier d'une habitante qui souhaite questionner sur l'arrosage des fleurs en bac en période de restriction.

Séance levée à 23h20

Vu pour être affiché le 11 octobre 2023, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 11 octobre 2023

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance  
Lydia LINARES

Le Maire,  
Jean-Paul MARTIN